

DEPARTEMENT DU  
PAS DE CALAIS

ARRONDISSEMENT  
DE BETHUNE

CANTON DE BRUAY  
LABUISSIERE



DATE DE CONVOCATION  
30/04/2026

SEANCE DU  
07/05/2026

NOMBRE DE CONSEILLERS  
EN EXERCICE : 13  
PRESENTS : 12  
VOTANTS : 13

N° 015-2026

**OBJET :**

Dématérialisation des convocations  
et documents

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**Ville d'HOUDAIN**  
**REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

L'an deux mille vingt-six, le sept mai à dix-huit heures et trente minutes ;

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire dans les locaux du Centre Communal d'Action Sociale 5, place de la Marne sous la présidence de Monsieur Steven Thiry.

**ETAIENT PRESENTS LES MEMBRES SUIVANTS :**

Monsieur Steven THIRY, Madame Marine MAERTEN, Madame Bérengère CRESPEL, Monsieur Jurgen MAHAUT, Madame Isabelle DETRES, Madame Isabelle RUCKEBUSCH, Monsieur Claude BOUCHEZ, Madame Michèle CAPRON, Madame Sandrine LEMAIRE-COURTIN, Madame Marie-Cécile CHANRION, Madame Mauricette FLAHAUT, Madame Geneniève CLÉMENT ;  
Formant la majorité.

**ETAIT ABSENTE EXCUSEE :**

Madame Amélie BRUNDU ayant donné procuration à Madame Bérengère CRESPEL.

Vu le Code de l'action sociale et des familles, notamment ses dispositions relatives au fonctionnement des Centres Communaux d'Action Sociale ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu les dispositions relatives à la dématérialisation des actes et des échanges administratifs ;

Considérant la nécessité de moderniser les modalités de convocation et de transmission des documents afférents aux séances du Conseil d'Administration ;

Considérant les avantages liés à la dématérialisation, notamment en termes de réactivité, de réduction des coûts et d'impact environnemental ;

Considérant qu'il convient de garantir l'accès de tous les membres aux documents transmis.

D'approuver la dématérialisation des convocations aux séances du conseil d'administration.

D'approuver la transmission, par voie électronique, des rapports de présentation ainsi que des annexes.

De préciser que ces documents seront adressés aux membres du Conseil d'Administration dans le respect de la réglementation en vigueur.

De préciser que les documents transmis pourront être imprimés si nécessaire.

De prévoir qu'une consultation des documents est possible via un ordinateur en libre accès au sein de l'espace France Services.

Après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE :**

L'exposé du président entendu ;

**A l'unanimité :**

**DECIDE :**

D'approuver la dématérialisation des convocations aux séances du Conseil d'Administration.

REÇU EN PREFECTURE

le 13/05/2026

Application agréée E-legalite.com

D'approuver la transmission, par voie électronique, des rapports de présentation ainsi que des annexes.

De préciser que ces documents seront adressés aux membres du Conseil d'Administration dans le respect de la réglementation en vigueur.

De préciser que les documents transmis pourront être imprimés si nécessaire.

De prévoir qu'une consultation des documents est possible via un ordinateur en libre accès au sein de l'espace France Services.



Le Président,  
Steven THIRY

REÇU EN PREFECTURE

le 13/05/2026

Application agréée E-legalite.com